

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01015
Numéro SIREN : 439 899 600
Nom ou dénomination : JP.CO

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2018 sous le numéro de dépôt 3018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL JP CO

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N – 1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	40 574	FH		FI	40 574
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	40 574	FK		FL	40 574
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	151
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 067
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	42 792
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	39
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	34
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	20 886
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	609
	Salaires et traitements*						FY	2 040
	Charges sociales (10)						FZ	1 120
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	5 848
			– dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	29 383
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	13 408	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 320	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 112	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	98	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 210	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 842	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 842	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 632)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 776	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

Cegid
Compte à l'appui
de l'exercice
2014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL JP CONéant ☐ *

		Exercice N	Exercice N - 1														
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA															
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB															
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC															
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD															
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE															
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF															
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH															
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI															
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ															
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK															
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	44 002 55 713														
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	32 226 55 368														
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	11 776 345														
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO															
(2) Dont	produits de location immobilières	HY															
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG															
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP															
	- Crédit-bail immobilier	HQ															
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH															
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ															
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK															
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX															
(9)	Dont transferts de charges	A1	151 999														
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2															
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3															
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4															
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels										
Exercice N																	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs										
Exercice N																	
Charges antérieures	Produits antérieurs																

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

RENVois

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL JP CODurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 3 boulevard Wilson 06600 ANTIBESDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 3 9 8 9 9 6 0 0 0 0 2 7Néant ☐ *

					Exercice N clos le,		N-1	
					31/12/2013		31/12/2012	
					Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	287 000	287 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	18 410	26 042	30 488	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 065	949	2 352	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	457	457		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)			BJ	BK	24 475	314 449	320 298	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		3 243		
		Autres créances (3)	BZ	CA	505	849		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	107 681	110 350		
		Disponibilités	CF	CG	200	1 851		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 872			
TOTAL (III)		CJ	CK	112 259	116 294			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	24 475	426 709	436 592		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL JP CONéant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	274 724	274 378
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 776	345
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	295 300	283 524
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	66 207	85 185
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	50 612	48 118
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 760	7 209
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 787	3 512
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 041	9 041
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	131 408	153 068
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	426 709	436 592
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	90 176	89 451
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 590	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Annexe

Copie certifiée
conforme à l'original
Le Secrétaire
C. P. D. L.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL JP CO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 426 709 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 777 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le fonds a été donné en location gérance à compter du 01/06/2012 pour une durée de 5 ans et 4 mois.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	287 000			287 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	287 000			287 000
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	44 453			44 453
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	7 015			7 015
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	51 468			51 468
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	457			457
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	457			457
ACTIF IMMOBILISE	338 925			338 925

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2013
Éléments achetés	287 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	287 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	13 965	4 445		18 410
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	4 662	1 403		6 065
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 627	5 848		24 475
ACTIF IMMOBILISE	18 627	5 848		24 475



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 378 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	506	506	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 872	3 872	
Total	4 378	4 378	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 131 408 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 590	2 590		
– à plus de 1 an à l'origine	63 617	22 385	41 232	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 760	2 760		
Dettes fiscales et sociales	2 787	2 787		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	59 654	59 654		
Produits constatés d'avance				
Total	131 408	90 177	41 232	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	21 569			
(**) Dont envers Groupe et associés	50 612			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	2 760
ETAT AUTRES CH. A PAYER	518
Total	3 278

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	3 872		
Total	3 872		



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement sur emprunt	63 617
Intérêts sur emprunt	5 140
Autres engagements donnés	68 757
Total	68 757
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



SARL JP.CO.
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 8.000Euros
Siège social :
3 Bd Wilson
06600 ANTIBES

N°SIRET: 439 899 600 00027

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille quatorze et le 30 Juin à 16 heures.

Les associés de la société à responsabilité limitée JP.CO, au capital de 8.000 euros, divisé en 500 parts sociales de 16 euros de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé 3 Bd Wilson, 06600 ANTIBES.

Se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur la convocation de Madame Corinne MATTIO, gérante de la société, faite dans le délai de droit.

La séance est ouverte sous la présidence de cette dernière.

Madame la Présidente constate que :

-En dehors d'elle-même,
 Titulaire de 250 parts, ci 250 parts

-Est présent, Monsieur Jean-Philippe MATTIO,
 Titulaire de 250 parts, ci..... 250 parts

Total égal au nombre de parts formant le
 Capital social : 500 parts, ci 500 parts
 == == ==

En conséquence, elle déclare que l'assemblée réunissant l'unanimité des membres et représentant la totalité du capital social, est en mesure de délibérer valablement et qu'elle est régulièrement constituée.



Madame la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du rapport de gestion, de l'inventaire et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
- Quitus à la gérance.
- Affectation des résultats.
- Approbation de la rémunération de la gérance.
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce.
Approbation de ces conventions
- Pouvoirs.

Elle dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion.
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2013.
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Madame la Présidente déclare que tous les documents qui en vertu des prescriptions légales ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition de l'associé au siège social, ou à lui adresser, l'ont été conformément à ces prescriptions.

Les associés lui donnent acte de ces déclarations.

Madame la Présidente donne ensuite lecture de ses rapports.

Cette lecture terminée, Madame la Présidente ouvre la discussion.

Divers échanges de vues ont lieu entre les associés concernant certains postes du bilan et les résultats de l'exercice écoulé et sur les perspectives d'avenir de la société.

La discussion close, personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, connaissance prise des documents prescrits par la Loi, approuvent le rapport de gestion, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le 31 décembre 2013, faisant ressortir un bénéfice de 11.777 € ainsi que les opérations traduites dans ces rapports et documents comptables.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CH JDM

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés, considérant les résolutions qui précèdent, donnent quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pendant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés, sur propositions de la gérante, décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élevant à **11.777 euros** de la manière suivante :

- Report à nouveau, soit.....	€.	11.777
TOTAL EGAL	€.	11.777

Le compte report à nouveau s'élève ainsi à 286.500€

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve le paiement des charges sociales obligatoires de la gérante pour la somme de **2.040€**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, Madame MATTIO Corinne n'ayant pas pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés prennent acte de l'absence de convention relevant des dispositions de l'article 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



SIXIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations, ainsi que des comptes annuels, à l'effet d'effectuer toutes formalités qu'il y aura lieu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17H30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Lequel procès-verbal établi sur quatre pages.

Monsieur Jean-Philippe MATTIO



Madame Corinne MATTIO



RAPPORT SPECIAL
EXERCICE CLOS LE 31.12.2013

SARL JP.CO
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 8.000 Euros
Siège social : 3 Bd Wilson
06600 Antibes
N°SIRET : 439 899 600 00027

Cher Associé,

Conformément à nos statuts et à l'article 223-19 du Code de Commerce de la loi sur les sociétés commerciales, j'ai l'honneur de vous rendre compte par la présente du rapport spécial sur les conventions et actes visés par ledit article.

A ma connaissance, aucune convention de ce type n'a été passée par notre société durant cet exercice.

La Gérante,



RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

SARL JP.CO.
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 8.000Euros
Siège social :
3 Bd Wilson
06600 ANTIBES

N°SIRET: 439 899 600 00027

Cher Associé,

Je vous ai convoqué en Assemblée Générale Annuelle conformément à la Loi et aux statuts afin de vous exposer la situation de la société à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et soumettre à votre examen les comptes dudit exercice.

J'ai établi à votre attention le rapport de gestion suivant :

- les produits d'exploitation se sont élevés au montant de **42.792 euros**, contre **53.954 euros** pour l'exercice précédent.
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées au montant de **29.383 euros**, contre **51.705 euros** pour l'exercice précédent.
- La conjonction de ces éléments laisse apparaître un bénéfice d'exploitation d'un montant de **13.408 euros**, contre un bénéfice de **2.248 euros** pour l'exercice précédent.
- Compte tenu des résultats financier et exceptionnel, l'exercice se solde par un bénéfice net d'un montant de **11.776 euros**, contre un bénéfice de **345 euros** pour l'exercice précédent.

Je vous rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, qu'aucun dividende n'a jamais été distribué.

Je vous propose d'affecter le bénéfice de **11.776 euros** au compte report à nouveau.

Je vous demande de bien vouloir voter les résolutions qui seront mises aux voix au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le 30 Juin 2014.

La Gérante.



SARL JP.CO.
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 8.000Euros
Siège social :
3 Bd Wilson
06600 ANTIBES

N°SIRET: 439 899 600 00027

RCS d'Antibes 439 899 600

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 Juin 2014

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2013

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de **11.777 €** comme suit :

– Report à Nouveau **11.777 €**

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE

La Gérante,

